



Gates Industrial Corporation plc ***Politique contre le harcèlement et la discrimination***

Déclaration de principe

Gates Industrial Corporation plc s'engage à respecter les principes d'égalité des chances en matière d'emploi et à favoriser un lieu de travail exempt de harcèlement et de discrimination, qui sont des pratiques illégales. Gates interdit la discrimination et le harcèlement à l'encontre des employés et des personnes couvertes (y compris les stagiaires, les candidats et les travailleurs sous contrat ou temporaires), fondés sur l'âge, la race, la couleur, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression sexuelle, le statut transsexuel, la religion, l'origine nationale, l'ascendance, la nationalité, le handicap, le statut d'ancien combattant, l'état civil, les données génétiques, la grossesse, l'accouchement ou les problèmes médicaux connexes, ou tout autre statut protégé par les lois fédérales, nationales ou locales (collectivement, « catégories protégées »).

Harcèlement

Gates s'efforce de maintenir un environnement de travail exempt de harcèlement illégal et de violence. Le harcèlement illégal peut concerner un incident unique ou un type de comportement dont les effets, intentionnels ou non, créent un environnement de travail hostile, offensant ou intimidant pour une ou plusieurs catégories protégées. Les comportements prohibés peuvent prendre les formes ci-dessous, sans toutefois s'y limiter :

- des formes écrites ou visuelles comme des caricatures, des e-mails, des posters, des dessins, des photographies ou des publications sur les réseaux sociaux ;
- des comportements verbaux comme l'utilisation de grossièretés, de commentaires désobligeants, d'insultes, de stéréotypes négatifs ou de blagues ;
- des comportements physiques comme les agressions, le fait de bloquer les mouvements d'un individu ou les actes de violence (verbaux ou non verbaux).

Les comportements prohibés peuvent également concerner les commentaires ou les comportements inappropriés entre des individus appartenant à une même catégorie protégée. Gates ne tolérera pas ces formes de harcèlement, qu'elles soient commises par des employés, des dirigeants, des responsables, des consultants, des clients, des fournisseurs ou tout autre individu faisant des affaires avec la Société. Tous les employés et toutes les personnes qui ne sont pas salariées chez Gates (clients, fournisseurs, consultants, etc.) sont tenus de se conduire d'une manière sérieuse et professionnelle à tout moment.

Harcèlement sexuel

En plus des autres formes de harcèlement, la politique de Gates interdit le harcèlement sexuel et les comportements sexuels inappropriés. Le harcèlement sexuel désigne les avances sexuelles non désirées,

les demandes de faveurs sexuelles ou tout comportement verbal ou physique à connotation sexuelle, quel que soit le sexe de la personne concernée, lorsque :

- le fait d'accepter le comportement est considéré, explicitement ou implicitement, comme une condition d'emploi ;
- le fait d'accepter ou de refuser le comportement déterminera l'issue de décisions touchant l'emploi de la personne ; ou
- le comportement a pour objet ou conséquence de nuire de manière déraisonnable aux performances professionnelles de la personne ou de créer un environnement de travail intimidant, hostile ou offensant.

Les comportements prohibés incluent, sans toutefois s'y limiter, différentes formes de communication à connotation sexuelle, implicites ou explicites :

- communication écrite ou visuelle comme des caricatures, des e-mails, des posters, des calendriers, des dessins, des photographies, des publications sur les réseaux sociaux ou des cadeaux inappropriés pour adultes ;
- communication verbale, comme des commentaires, des blagues, un langage obscène ou grossier, des commérages, des questions sur la vie sexuelle d'une autre personne, des avances sexuelles non désirées ou des demandes répétées de rendez-vous non désirés ;
- communication non-verbale, comme des regards concupiscent, des gestes à connotation sexuelle, des attouchements, qu'ils soient bien ou mal perçus.

Discrimination

Gates ne tolère pas la discrimination illégale dans ses relations commerciales ou pour la prise de décisions liées à l'emploi, comme le recrutement, l'embauche, la rémunération, les promotions, les avantages, les sanctions, le licenciement, les affectations ou la formation. Gates s'engage à fournir à tout le monde des chances égales d'accéder à un emploi.

Comportement non professionnel

Gates ne tolère pas les comportements non professionnels comme les persécutions, les commentaires ou les comportements agressifs ou menaçants, les chamailleries inappropriées, les stéréotypes, les mauvais tours ou l'utilisation d'un langage offensant. Même si ce comportement ne constitue pas forcément un harcèlement, il peut toutefois être offensant pour les collègues, les clients ou les fournisseurs, et ne correspond pas aux normes de déontologie et de conduite professionnelle de Gates.

Procédure de plainte

Si vous êtes victime de comportements qui vous semblent violer la présente politique, vous devez :

- Étape 1 :** dire à la personne qui vous importune que vous n'appréciez pas son comportement et qu'elle doit cesser immédiatement, si vous vous en sentez capable.

Étape 2 : signaler immédiatement le comportement à votre superviseur. Cependant, si vous pensez qu'il ne serait pas approprié d'aborder la question avec votre superviseur ou si cela vous met mal à l'aise, vous pouvez signaler le problème à une autre personne de votre hiérarchie, au représentant compétent des Ressources humaines, au département juridique de Gates (compliance@gates.com) ou de façon anonyme à l'Assistance Éthique et conformité :

Formulaire en ligne: gatescorp.ethicspoint.com

Téléphone : voir numéros sur l'annexe A du Code de conduite ou sur le site gatescorp.ethicspoint.com

Étape 3 : si des incidents supplémentaires surviennent, vous devez immédiatement les signaler à la personne de votre choix dans la liste ci-dessus.

Gates s'engage à faire appliquer la présente Politique contre le harcèlement et la discrimination. Pour que les efforts de la Société soient efficaces, les employés doivent signaler les comportements inappropriés survenant sur le lieu de travail. Si vous avez l'impression que vous ou une autre personne êtes victime d'un comportement contraire à la présente Politique, vous devez le signaler immédiatement.

La Société enquêtera objectivement sur tous les incidents signalés, méthodiquement et dans un délai raisonnable. Gates conservera la documentation appropriée et fera un suivi pour garantir que l'enquête progresse de manière raisonnable. À la fin de l'enquête, Gates déterminera les mesures à prendre pour résoudre l'incident. En cas d'acte répréhensible avéré, Gates prendra rapidement les mesures correctives appropriées. Les plaintes et les mesures prises pour résoudre les plaintes de harcèlement ou de discrimination seront traitées de la manière la plus confidentielle possible.

Rôle de la direction

Les responsables de Gates sont tenus de signaler les informations portées à leur attention faisant état de harcèlement, de discrimination ou de comportement non professionnel. Lorsqu'un responsable apprend que la présente politique a été enfreinte ou pourrait avoir été enfreinte, ou observe un comportement susceptible de violer la présente politique, il doit contacter immédiatement les Ressources humaines afin de permettre l'ouverture d'une enquête et la prise de mesures correctives, le cas échéant.

Représailles

Gates interdit à toute personne, notamment aux superviseurs et aux responsables, d'exercer des représailles à l'encontre des employés (y compris les stagiaires, les candidats et les travailleurs sous contrats ou temporaires) qui signalent, déclarent, témoignent ou participent d'une façon ou d'une autre à une enquête, une procédure ou une audition en cas d'incident lié à du harcèlement ou de la discrimination, que ces actions soient menées par la Société ou par une agence chargée de l'application de la loi.

Si vous avez l'impression de subir des représailles pour avoir fait un signalement ou parce que vous participez à une enquête, veuillez suivre les procédures de plainte décrites ci-dessus. La situation fera l'objet d'une enquête appropriée.

Allégations mensongères

Gates prend toutes les allégations très au sérieux et interdit d'utiliser la procédure de plainte contenue dans la présente politique à des fins inappropriées, malveillantes ou mal intentionnées. Par conséquent, Gates prendra des mesures correctives pouvant aller jusqu'au licenciement à l'encontre des employés qui abuseront de la procédure de plainte contre le harcèlement et la discrimination en déposant sciemment une plainte mensongère ou en fournissant sciemment de fausses informations au cours d'une enquête interne.

Violations

Toute violation de la présente politique, y compris les représailles à l'encontre d'une personne qui dépose une plainte en vertu de la présente politique, pourra faire l'objet de sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement. Par ailleurs, les responsables et les superviseurs qui reçoivent un signalement de harcèlement ou de discrimination et qui n'en informent pas la Société feront également l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

Qui contacter

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant la présente politique, contactez votre superviseur, les Ressources humaines ou le département juridique de Gates (compliance@gates.com).